

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	11 (1963)
Artikel:	À propos de la construction de la cathédrale de Lausanne (XII-XIII ^e siècle) : notes sur la chronologie et les maîtres d'œuvre
Autor:	Grandjean, Marcel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

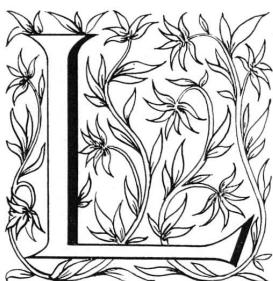
Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DE LA CONSTRUCTION DE LA CATHÉDRALE DE LAUSANNE (XII-XIII^e SIÈCLE)

NOTES SUR LA CHRONOLOGIE ET LES MAITRES D'ŒUVRE

par Marcel GRANDJEAN



A cathédrale de Lausanne a vu, ces dernières années, sa notoriété renforcée par la mise en évidence de sa situation, plus importante qu'on ne le pensait, dans le développement de l'architecture gothique primitive.

Toutes les hypothèses séduisantes qu'on échafaude à son propos: influence de Cantorbéry sur le chœur en particulier, mais non exclusivement, dans le cadre de la vaste « résistance à Chartres », judicieusement dégagée par Jean Bony¹, ou sur les triplets (Reinhardt)², reposent sur la chronologie adoptée par Bach et Bovy – à la suite du chanoine Dupraz – dans la monographie fondamentale des *Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*.³ Or cette chronologie a été battue en brèche par certains⁴, aussi ne nous a-t-il pas paru inutile, avant de laisser se développer ces hypothèses, d'en revoir encore une fois les fondements chronologiques: ce sera la première partie de ce travail. Dans une seconde partie, nous reviendrons sur la question, à peine soulevée par Bovy et Bach, des « maîtres d'œuvre » de la cathédrale et nous tâcherons, en conclusion, de voir dans quelle mesure les indications que nous avons recueillies peuvent concorder avec ces nouvelles hypothèses,

¹ Jean BONY, *The resistance to Chartres in early thirteenth-century architecture*, dans *The Journal of the British Archeological Association*, 1957-1958, pp. 35-53, fig., pl. Références: BONY. Nous n'aurions pu mener à bien ces recherches sans l'aide du « Fonds des jeunes chercheurs » de l'Université de Genève, aux responsables duquel va notre gratitude. Nous tenons aussi à remercier ici M. Olivier Dessemontet, archiviste de l'Etat de Vaud, et M. Louis Binz, archiviste-adjoint de l'Etat de Genève, dont les conseils sont toujours précieux.

² Hans REINHARDT, *Die kirchliche Baukunst in der Schweiz*, Bâle, 1947, p. 70.

³ Louis BLONDEL, Eugène BACH et Adrien BOVY, *La cathédrale de Lausanne*, Bâle, 1944. Références: MAHV, II. Jean Bony déclare d'ailleurs nettement: « Lausanne cathedral owes its particular importance to its early date » (BONY, p. 47). Sur la chronologie, voir aussi: E. BACH, *Lausanne (...) la cathédrale*, dans le *Congrès archéologique de France 1952, Suisse romande*, Paris, 1953, surtout pp. 80-81 et pp. 85-86.

⁴ Jean MORLET, *L'art médiéval en Suisse romande du milieu du XII^e siècle au début du XVI^e siècle, étude sur les influences françaises dans les anciens diocèses de Genève et Lausanne*, thèse dactylographiée, Paris, 1950. Références: MORLET.

hypothèses qui n'excluent pas, disons-le une fois pour toutes, les rapports évidents, qui ont surtout retenu l'attention jusqu'à présent, avec le Laonnais et le Soissonnais. C'est dire que nous n'allons pas aborder tous les problèmes que soulève la cathédrale vaudoise, dont bon nombre restent à éclaircir.⁵

1. CHRONOLOGIE

Premiers travaux sous Landri de Durnes et Roger de Vico Pisano

La date à laquelle on peut faire remonter les tout premiers travaux, rappelons-le simplement, correspond certainement *grossost modo* à celle du transfert des reliques dans une chapelle provisoire, en 1173, sous l'évêque Landri de Durnes. La construction commença-t-elle plutôt avant ou plutôt après cette date, il est bien difficile de le dire, car nous n'en avons pas d'autres mentions objectives.⁶

Pour la suite de l'histoire de la cathédrale, il existe un document intéressant, qui n'a pas été utilisé par Bach et Bovy. Il s'agit d'une sentence arbitrale, datant de 1192 environ, publiée en 1907 déjà par Maxime Reymond.⁷ Nous y voyons l'évêque Roger de Vico Pisano, qui monta sur le siège épiscopal de Lausanne en 1178, accusé par son chapitre, entre autres irrégularités, d'avoir construit une maison *contra canones de lapidibus ecclesie et materia sancta*.⁸ Ce document parle aussi des maçons de l'évêque qui ont été renvoyés, ce dont celui-ci se plaint; et, de plus, une clause de la sentence concernait l'utilisation des dons, qui devaient être en principe affectés à l'usage de l'église, une fois l'œuvre finie; allusion évidente à la construction, alors en cours, de la cathédrale.⁹

Cet acte montre donc que les travaux se poursuivaient au début de l'épiscopat de Roger, mais il se fait aussi l'écho de graves difficultés survenues à ce propos,

⁵ Nous aurons l'occasion d'en reprendre quelques-uns prochainement, notamment celui de la « grande travée ».

⁶ Bovy penchait pour l'antériorité du début des travaux: *MAHV*, II, pp. 395 et 398.

⁷ Archives cantonales vaudoises (abrégé en ACV) C IV/13. Voir Maxime REYMOND, *Un conflit ecclésiastique à Lausanne à la fin du XII^e siècle*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1907, pp. 98-111.

⁸ Par ces termes, il faut entendre vraisemblablement les pierres de taille préparées pour la construction de la cathédrale (*lapides ecclesie*) et, certainement, les produits de la démolition de l'ancienne église dont les matériaux avaient déjà été consacrés (*materia sancta*) et qu'il était tout aussi grave de distraire du chantier car, comme le note Marcel Aubert, en s'appuyant sur les textes: « Les pierres, une fois consacrées à Dieu, ne pouvaient être converties en usage vulgaire et devaient être conservées en terre sainte » (*La construction au moyen âge*, dans le *Bulletin monumental*, 1961, p. 184); ce qui explique bien le *contra canones* de la sentence.

⁹ *Diffinimus quod oblationes voti cum conscientia et voluntate vestra et canonorum deinceps serventur et ad utilitatem ecclesie expendantur (...)* *De oblationibus voti finito opere auctore domino bene convenietis vos et canonici* (article cité, *Revue d'hist. eccl. suisse*, 1907, p. 111). Une mauvaise traduction de l'ablatif absolu (*finito opere*), considéré comme passé, alors que l'article de la sentence ne fait que prévoir, dans l'avenir, avec une simple antériorité, la question de l'utilisation des dons – une fois l'œuvre achevée – a fait supposer à Maxime Reymond que la cathédrale était terminée en 1192 (*ibidem*, pp. 102-103).

puisque le délégué du chapitre à la construction, le *Magister Henricus*, dont nous reparlerons plus loin¹⁰, aurait même renvoyé les maçons de l'évêque. Existe-t-il un lien entre ces difficultés et l'interruption des travaux selon le plan originellement prévu, dont la partie exécutée, de style roman tardif, est encore visible dans le déambulatoire? C'est ce que nous ne pouvons affirmer absolument, mais il convient de remarquer que ces événements purent être contemporains. Au lieu d'évoquer, comme le fait Adrien Bovy, l'« insuffisance » de Landri de Durnes, qui passe pourtant pour avoir été un grand bâtisseur¹¹, il serait plus logique d'expliquer l'interruption de la construction par le conflit séculaire qui opposait l'évêque et le chapitre. Ce dernier, plus porté peut-être à adopter la mode nouvelle que le Toscan Roger de Vico Pisano, voulait se rendre entièrement maître des destinées de sa cathédrale: il y réussit pleinement, semble-t-il, au XIII^e siècle¹², peut-être même à la suite de cet arbitrage, qui, sur ce point, paraît lui avoir été très favorable.

A notre avis, en tenant compte de ce document, on pourrait placer le début de la seconde étape des travaux aux environs de 1190; et cette opinion rejette celle de Jean Bony qui, partant d'autres prémisses, situe le projet du chœur de Lausanne au plus tard vers 1190.¹³

Indices chronologiques postérieurs par la localisation des actes

Bovy et Bach, suivant en cela la voie ouverte par le chanoine E. Dupraz, tentent de reconstituer la chronologie interne de la nouvelle cathédrale en se fondant sur la localisation des actes qui y sont passés, pensent-ils, à des dates bien précisées.¹⁴ Jean Morlet juge au contraire que ces actes peuvent avoir été stipulés dans des parties encore utilisées de l'ancien édifice¹⁵ (il pourrait même s'agir – ajoutons-le – de la chapelle provisoire): ainsi les mentions des parties d'église citées avant 1232 (date de la suppression de cette chapelle provisoire) peuvent concerner trois bâtiments différents!

¹⁰ Voir p. 274. ... *Si magister Henricus cementarios vestros ejecit, vel alias contra vos minus reverenter aliquid dixit et fecit, definimus ut arbitrio capituli vobis satisfaciat* (article cité, *Revue d'hist. eccl. suisse*, 1907, p. 110).

¹¹ *MAHV*, II, pp. 397 et 398. Le cartulaire même le présente comme un grand bâtisseur: Dupraz en fait la remarque (*La cathédrale de Lausanne*, Lausanne, 1906, p. 30), reprise par Bach (*MAHV*, II, p. 9).

¹² *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne*, édité par Charles Roth (*MDR = Monuments et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, 1948), abrégé en *Cart. Roth*, pp. 596-597, n° 738, 18 juillet 1226: la garde de l'œuvre dépend du chapitre. En 1267, l'évêque concède à son chapitre la moitié du produit des quêtes du diocèse pour achever le cloître capitulaire: ... *cum venerabile capitulum nostrum Lausanne quoddam opus incepit graviter sumptuosum videlicet claustrum ecclesie lausannensis quod intenditur perficere...* (ACV, C IV/84, août 1267).

¹³ BONY, p. 47. Bach avait fini par penser que les travaux avaient été repris vers 1180 (article cité, p. 80).

¹⁴ *MAHV*, II, p. 426: *in choro, ante maius altare, in navi, etc.*, et p. 12.

¹⁵ MORLET, pp. 293-294.

En ce qui concerne l'utilisation de l'ancienne église durant la construction de la nouvelle cathédrale, la question reste posée. Mais le déplacement des reliques en 1173 déjà nous amènerait à croire que les parties orientales de l'ancien édifice disparaissent très tôt. Si le problème demeure pour la nef, le fait que celle-ci dut être construite en dernier lieu le rend moins crucial pour la chronologie adoptée : les mentions que nous en avons sont suffisamment tardives pour ne plus prêter à équivoque.

Cela dit, si nous reprenons en détail les localisations sous la forme retenue par Bovy (*in choro, in navi, etc.*), force est de reconnaître que certaines d'entre elles sont ambiguës, et même que d'autres ne concernent pas la cathédrale.¹⁶ C'est pourquoi il convient de regarder, avec plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les localisations suivies du nom de *monasterium*. Ce terme signifie ici souvent, comme c'est le cas ailleurs parfois aussi, *église cathédrale* (Münster, minster, etc.), à l'exclusion des bâtiments claustraux, et, à Lausanne, de la chapelle provisoire certainement¹⁷, à l'exclusion aussi de l'ancienne église probablement. Sur seize mentions de ce type que nous avons recueillies dans le cartulaire, sept sont situées à l'intérieur de l'édifice : six *in navi monasterii* (1219, 1220, 1221, 1235, 1238) et une seule *in portali monasterii* (1220).¹⁸ Il semble que ces citations, dûment localisées, ne puissent receler autant d'ambiguïté que celles dont on pouvait refuser, à juste titre, de tenir compte. Elles n'ont qu'un défaut, c'est d'être très tardives et donc de ne pas jeter beaucoup de lumière sur les premières étapes de la construction ; mais il reste que, utilisées avec précaution, la plupart des données sur lesquelles Dupraz, Bach et Bovy appuient leur argumentation restent valables.

Autres éléments chronologiques

Parmi les autres éléments chronologiques qui nous renseignent sur les travaux des dernières étapes, nous retiendrons d'abord ceux qui intéressent l'« œuvre »

¹⁶ Tel est le cas de la mention de la chapelle Saint-Nicolas en 1217, qui ne peut être que la chapelle du palais épiscopal, construite sous l'évêque Boreard (†1089) (*Cart. Roth*, n° 16 r, p. 34 et n° 15 a, p. 11), car la chapelle Saint-Nicolas en la cathédrale même n'est signalée qu'en 1394, selon *MAHV*, II (p. 436) même. Il n'est guère question non plus de rattacher, comme hésite à le faire Bovy, l'indication de 1223, *ante capellam*, à la chapelle de la Vierge qui sera réinstallée postérieurement dans la cathédrale même, mais qui alors ne peut être que la chapelle provisoire, la *capella lignea*, dont on ne retirera les reliques que neuf ans plus tard (*Cart. Roth*, n° 804, p. 643). Elle est citée sous le nom de *capella Beate Marie Virginis* en 1201 (ACV, C V a/9), et devait s'élever vers l'extrémité nord-est des cloîtres (*Cart. Roth*, p. 633, n° 789, 1229, 23 juillet: ... *in lobo prepositi ante capellam...*; sur la situation de la maison du prévôt, voir Charles VUILLERMET, *La maison du prévôt Cuno d'Estavayer et l'incendie du 18 août 1235*, dans la *Revue hist. vaudoise*, 1906, pp. 115-120).

¹⁷ Mentions simultanées du *claustrum* et du *monasterium* en 1226 (voir p. 266), en 1235 (*Cart. Roth*, p. 651, n° 807; voir note 36) et en 1240 (*Cart. Roth*, n° 17n, p. 61). D'autre part, en 1232, les reliques de la Vierge reviennent bien *in monasterio suo novo* (*Cart. Roth*, n° 804), DUPRAZ avait déjà fait cette constatation (*op. cit.*, p. 50, note 1). *MAHV*, II, ne fournit pas la liste des localisations comportant la mention de *monasterium*.

¹⁸ Sept autres mentions se réfèrent à des actes passés soit *iuxta*, soit *ante*, soit *retro monasterium*: le plus ancien est de 1220. D'autres le sont de façon plus vague encore *in monasterio*.



Fig. 1. La cathédrale de Lausanne et ses abords vus du sud-ouest.

Service des Monuments historiques, Lausanne. Photo Claude Bornand

même de la cathédrale, qui est signalée – à part le texte de 1192 environ, dont nous venons de parler – sous plusieurs appellations dès 1202: *opus ecclesie* (1202 et 1210), *opus beate Marie lausannensis* (1217), *opus fabrice* (1229), *fabrica lausannensis* (1233), *opus monasterii* (1235).¹⁹ D'autre part, c'est d'après 1204 que datent les premières mentions explicites de maîtres d'œuvre, qui sont attestés en vie jusqu'en 1236 en tout cas. Un différend concernant la garde de la fabrique (*custodia operis et oblationum*) est apaisé en 1226.²⁰ Toutes ces allusions prouvent une activité constructrice assez intense, mais n'apportent guère de précisions sur la manière dont le travail fut effectué, ni sur la chronologie interne de l'édifice. Pour connaître celles-ci, il faut avoir recours à d'autres textes, très rares d'ailleurs. Reprenons systématiquement ces mentions, déjà connues, en les complétant au besoin.

¹⁹ Voir note 9, avant 1192; *Cart. Roth*, p. 234, n° 242: *operi sancte marie* (fin XII^e-début XIII^e siècle); *ibidem*, p. 272, n° 305; p. 458, n° 533; p. 118, n° 83; p. 630, n° 787; p. 289, n° 327; p. 703, n° 876.

²⁰ Voir p. 279 et note 74.

Les plus anciennes concernent le clocher (*campanile*). Deux actes de 1215 et de 1216 laissent prévoir, dans ses abords, des changements, dus vraisemblablement aux travaux entrepris ou repris : des boutiques sont tolérées tout à côté du clocher jusqu'à ce que le chapitre les fasse transférer *derrière* lui.²¹ Ces travaux pouvaient être exécutés ou en voie d'exécution en 1219, puisque le premier grand incendie connu de Lausanne atteignit le clocher, fondant toutes les cloches sauf trois. Le texte de la chronique laisse même supposer que le clocher était encore séparé du gros œuvre de la cathédrale : ce n'est peut-être pas un effet du hasard s'il dit, dans un ordre qui peut paraître illogique, que l'incendie détruisit toute la cité *usque a monasterium et domum episcopi et campanile et campanas omnes preter tres*, etc.²² On peut donc poser comme une hypothèse des plus vraisemblables le fait que la cathédrale a été construite par les deux bouts, comme le pensait Bovy. Un acte qu'on peut dater de 1235 indique que les fondements des deux clochers furent abîmés par le nouvel incendie²³ ; ils existaient donc auparavant : on avait d'ailleurs fondu, en 1234, une très grosse cloche qui ne pouvait que leur être destinée.²⁴

Quoique très tardives, les mentions de chapelles bien localisées apportent quelques certitudes supplémentaires. L'évêque Roger, mort en 1220, est enseveli devant la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, face à la chapelle axiale du déambulatoire²⁵, preuve que l'incendie de 1219 n'avait été que superficiel et que le chœur de la cathédrale était entièrement terminé à ce moment-là, vers 1220. En 1226, l'autel de Sainte-Catherine est fondé par le chapitre *inter chorum et portam claustrorum*, ce qui ne peut s'appliquer qu'à la nouvelle cathédrale et montre l'existence du transept nord.²⁶ Dans le même ordre d'idée, la liste des églises du diocèse de Lausanne indique, en 1228, huit autels qui laissent supposer une église déjà importante.²⁷ Ces autels sont tous situés – en tout cas dès qu'on connaît leur emplacement exact, mais ils n'ont pas dû changer de lieu – dans le déambulatoire, dans le chœur, dans le

²¹ *MAHV*, II, BACH, p. 412, cite le texte de 1215 seulement : *Cart. Roth*, n° 576, p. 482 (1215), et n° 588, p. 490 (1216). Quant à la *carentena*, située en fait dans le cloître et dont parle aussi Bovy (*MAHV*, II, p. 427, note 3), nous y reviendrons en détail ailleurs.

²² *Cart. Roth*, n° 635, p. 517.

²³ *Cart. Roth*, n° 877, p. 704 : ... *Quod ipse auferret edificium quod fecerat contra interdictum capituli iusta campanile, contiguum muro, unde murus de albo marmore, quod in vulgari dicitur el contions, quod erat in fundamento campanilis ita fuit combustum et peioratum, et fundamentum alterius campanilis, ex parte domus episcopi, pro lignario quodibi fecerat familia episcopi...*

²⁴ *MAHV*, II, p. 11; *Cart. Roth*, n° 844, p. 684.

²⁵ *Cart. Roth*, n° 696, p. 569 et p. 40, n° 16 y. Pour le tombeau de l'évêque Roger, voir *MAHV*, II, p. 309.

²⁶ *Cart. Roth*, p. 605, n° 752.

²⁷ *Cart. Roth*, n° 15 a, p. 10. *MAHV*, II, p. 427, ne les cite pas tous, mais leur nombre est donné p. 14, note 3. C'était, à part le maître-autel, ceux de Saint-Jean l'Evangéliste (non signalé en 1228 dans la liste annexe de *MAHV*, II, p. 435), de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Croix, de Saint-Denis (celui-ci déjà cité en 1226 (*Cart. Roth*, p. 592, n° 733)), de Saint-Michel, de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Catherine.

transept et dans les premières travées de la nef, sauf celui de Saint-Michel, qui pouvait déjà se trouver sur la tribune.²⁸

Notons aussi qu'en 1226 la disposition des lieux décrits dans les statuts canonicaux correspond à une cathédrale ayant atteint son plein développement. Bovy n'a donné qu'une interprétation hésitante et peu convaincue du texte qu'on peut comprendre d'une façon plus stricte.²⁹ Selon une hypothèse qui paraît logique, et à laquelle s'était rallié Bovy, l'énumération des lieux dans les limites desquels les chanoines ne doivent se montrer qu'en habits de chœur adopte l'ordre topographique, suivant un simple circuit que présente le schéma de la figure 2. Voici ce texte que nous reproduisons avec une numérotation appropriée: ... *in cimisterio (1), infra maius portale exterius per quod itur ad portam fori (2), et ab angulo maioris portalis per quod itur ad sanctum Marium (3) usque ad angulum interius ostii per quod itur inter monasterium et domum Fulciniaci (4), et infra claustrum (5), et ab angulo sacrarii monasterii (6) quod est prope Sanctum Paulum usque ad angulum cancelli Sancti Pauli (7), et ab angulo ecclesie Sancti Pauli a meridie usque ad angulum muri des estaisuns (8), et ab altero angulo eiusdem muri usque ad murum domini episcopi (9) vel infra monasterium (10)...*

On peut déduire de cette situation qu'en 1226 la cathédrale existait déjà entièrement, dans sa conception définitive, avec la « grande travée » et la grande entrée ouvertes, sans préjuger évidemment de l'élévation. On peut aussi affirmer qu'en 1226 la construction devait être assez avancée, puisque c'est à l'église de Notre-Dame même et en présence de son clergé et de son peuple rassemblés que l'évêque Guillaume d'Ecublens s'engagea à ne plus aliéner l'avouerie de l'église de Lausanne qu'il venait de racheter.³⁰

En 1228, la mention *in maiori portali, in portis propinquioribus platee* ne semble convenir qu'au portail de la nouvelle cathédrale, et confirme la disposition de 1226.³¹

D'autres dates sont à prendre en considération, comme on le sait depuis les études d'E. Dupraz. En premier lieu, celle du retour des reliques de la Vierge en

²⁸ Seul l'autel de la Trinité n'a pas été localisé jusqu'à présent. Divers indices nous font penser qu'il devait aussi se trouver dans la région du chœur. L'évêque Aymon de Cossenay (†1375) demandait, dans son testament (1374), à être enterré dans l'église devant l'autel de la Trinité, *infra ecclesiam nostram beate Marie Lausanne ante altare sancte Trinitatis* (ACV, C IV/378 et 381). Or il existe encore un tombeau épiscopal à l'entrée méridionale du déambulatoire, côté chœur, qui, d'après son style, a dû être construit entre 1360 et 1380 (*MAHV*, II, pp. 311-312) et qui pourrait donc être celui d'Aymon de Cossenay: selon le plan Ritter, il existait déjà à cet endroit-là en 1763 (*ibid.*, p. 268), il n'a probablement pas été déplacé. Le fait que deux des maisons capitulaires, dont un certain nombre s'élevaient derrière le chevet de l'église, étaient situées, en 1393 *retro Trinitatem ecclesie Lausanne scilicet beate Marie Virginis* ne peut que renforcer cette hypothèse (ACV, C V 2/1460).

²⁹ *MAHV*, II, pp. 426-427; *Cart. Roth*, p. 587, n° 326.

³⁰ *Cart. Roth*, p. 595, n° 736: ... *Dictus episcopus, convocatis in ecclesia beate Marie Lausanne clero et populo, de assensu omnium et omnes sacerdotes qui presentes erant cum eo...*

³¹ *MAHV*, II, p. 427.

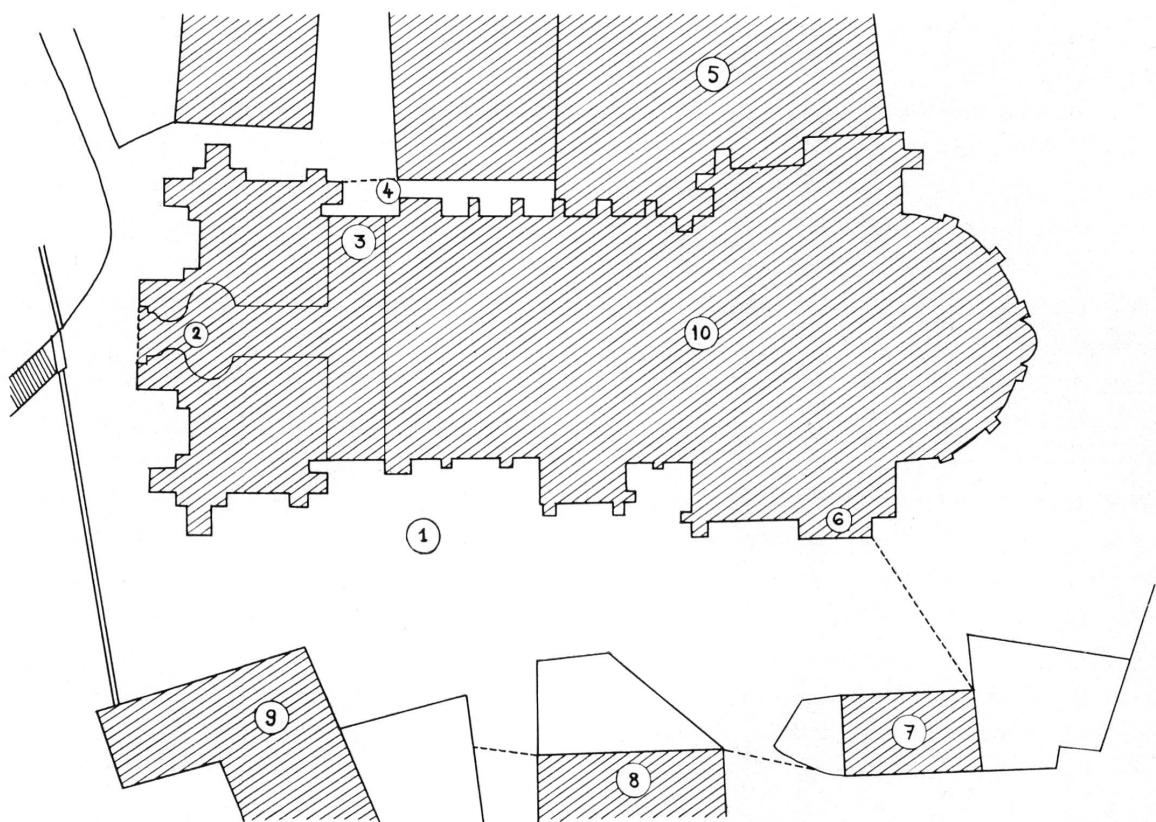


Fig. 2. Plan schématique de la cathédrale de Lausanne et de ses abords, en 1226.

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Cimetière. | 5. Cloître. |
| 2. « Grand portail » extérieur, vers la porte des escaliers du Marché. | 6. « Sacraum ». |
| 3. « Grand portail », du côté du prieuré de Saint-Maire. | 7. Église de Saint-Paul. |
| 4. Porte entre la cathédrale et la maison des Faucigny. | 8. Les « estaisuns » (échoppes). |
| | 9. Evêché. |
| | 10. Cathédrale. |

1232 *in monasterio suo novo*, et celle du grand incendie de 1235, dont il n'est peut-être pas inutile de discuter encore une fois en détail les conséquences.

Les dégâts de l'incendie de 1235 et les travaux postérieurs

La date-clé de la chronologie de la cathédrale de Lausanne reste celle de l'incendie de 1235. Pour Bach et Bovy, le gros œuvre est terminé vers 1232, date du transfert des reliques, et l'incendie qui ravage la ville y touche à peine, n'atteignant que des éléments secondaires de l'édifice : charpente, verrières, ornements. D'autres historiens, Jean Morlet surtout, reprennent l'opinion d'Albert Naef, pour lequel

l'incendie de 1235 a obligé à reconstruire partiellement la cathédrale, qui n'est terminée qu'en 1275, date de sa consécration solennelle.³²

La question est essentielle: d'elle dépend en particulier la place que la cathédrale de Lausanne occupe dans le développement de l'architecture bourguignonne. Bovy n'hésite pas à « lui reconnaître sur ses soeurs d'au-delà le Jura un droit d'aînesse ». ³³ Morlet, quant à lui, pense qu'« admettre la thèse de M. Bovy, c'est admettre que l'école bourguignonne du XIII^e siècle s'est formée à Lausanne »³⁴; ce qui est, semble-t-il, durcir l'opinion d'Adrien Bovy, mais mérite réflexion, si l'on veut bien éviter à cette question toute solution absolue et si l'on s'efforce de se dépouiller de tout esprit « nationaliste ». ³⁵

Questionnons à nouveau la chronique elle-même: elle parle deux fois de l'incendie avec quelques détails, sous des formes différentes, l'une plus rapide et plus générale que l'autre. Voici le premier de ces textes:

... et ita tota Civitas et monasterium et tectum plumbeum et vitree fenestre et pallia et multa alia ornamenta et omnes ecclesie et tota villa et extra muros etiam hospitale et etiam extra portam de Condemina plures domus et etiam ultra Mornai quoddam torcular, omnia fuerunt combusta...

Et voici le second texte:

... combusta fuit tota villa et Civitas et monasterium et Sanctus P. et Sanctus Marius et omnes alie ecclesie lausannenses et capelle et campane preter ecclesiam beati Laurencii. Et etiam combustum fuit hospitale beati Johannis, quod erat extra muros. Fuerunt etiam combusta omnia pallia monasterii et multa alia ornamenta et omnia tecta plumbea et pulcherrime vitree fenestre...³⁶

Il nous paraît probable que, si le chroniqueur s'est plu, par deux fois, à énumérer les dégâts commis par le feu dans la cathédrale, c'est que celle-ci n'était pas entièrement détruite, et que, si l'un des termes doit être pris en considération, ce sont les détails plutôt que l'ensemble. Ces détails sont assez précis pour nous laisser croire à des dégâts plutôt superficiels, si on les compare à une destruction totale.

³² MORLET, pp. 288-299; voir aussi l'opinion de R. Tournier, qui pense plutôt à l'antériorité du fenestrage en triplet de la cathédrale de Besançon sur celui de Lausanne (*Rapprochements entre les églises du haut moyen âge et du moyen âge en Franche-Comté et en Suisse occidentale*, dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 1959-I, pp. 14-15).

³³ MAHV, II, p. 428.

³⁴ MORLET, pp. 289-292.

³⁵ Nous ne pouvons aborder cette question ici. Qu'il nous suffise, pour l'instant, de renvoyer à l'opinion de Jean Bony, qui déclare en résumé: « Lausanne was certainly one of the main sources of Burgundian Gothic, but it does not explain every aspect of it » (BONY, pp. 47 et 49), et à celle, différente, de Robert Branner (dans *Burgundian Gothic Architecture*, Londres, 1960, p. 50).

³⁶ Cart. Roth, p. 649, n° 805, et pp. 698-699, n° 866. Il existe un autre texte du cartulaire parlant avec assez de précisions de l'incendie, mais il n'apporte rien de neuf en ce qui concerne les dégâts causés à la cathédrale même: *Anno quo monasterium beate Marie Lausannensis combustum fuit com ecclesiis tocius ville preter ecclesiam beati Laurencii et com domo episcopi et claustro et dominibus canonicorum et tota Civitate et villa capitulum misit predicare pro monasterio reparando...* (Cart. Roth, p. 651, n° 807); autre allusion encore dans le cartulaire: p. 702, n° 873.

La question primordiale, c'est de savoir si les parties hautes, les voûtes de l'église ont été atteintes et détruites : la chronique ne parle que de la dévastation du *tectum plumbeum*, des *tecta plumbea*, elle ne fait pas allusion à un écroulement de l'édifice, dont ne seraient restées debout que les parties inférieures. D'autres textes, qui n'appartiennent pas à la chronique, parlent d'une manière générale des réparations nécessaires : des quêtes sont organisées en 1235 déjà *pro monasterio reparando*³⁷, des indulgences sont accordées en août 1236 *ad reparationem ecclesie Lausanne*³⁸, ce qui ne nous apprend pas grand-chose évidemment. Mais Bach fournit, d'après le cartulaire même, un acte qui donne une précision importante : en 1235, le chapitre emprunte 200 livres tournois pour réparer le toit de l'église, *ad reparanda tecta monasterii beate Marie*, exclusivement.³⁹ Cela ne suffit pourtant pas à prouver définitivement que l'église même n'a pas été détruite par l'incendie.

Par contre, le mandement adressé à l'occasion de ces quêtes par l'évêque de Grenoble nous semble contenir un élément beaucoup plus significatif. Ce mandement ne nous est connu que par une copie du XIV^e siècle, mal datée (1216), dont le texte a déjà été soumis à la critique, et qui ne peut, en réalité, remonter qu'à 1236⁴⁰; on y trouve d'ailleurs quelques-uns des termes employés dans l'un des récits du cartulaire et plus de précisions sur les objets religieux détruits : ... *eiusdem ecclesie tecta plumbea, fenestre vitree, campane sonore, pallia serica, preciosa cortine depicte historiis veteris et novi testamenti...* Mais la partie la plus intéressante du mandement est celle où le prélat met en garde son peuple contre les dangers que court encore l'église de Lausanne, si l'on n'y porte remède rapidement : ... *scientes nisi eidem ecclesie celeriter subveniatur timendum esse ne structura ipsius citius destruatur...* Le chanoine Dupraz n'a donné de ce texte qu'une traduction trop libre et personne depuis lors n'est revenu à la source⁴¹ : il faut bien entendre par *structura ipsius* le gros œuvre de l'église même.⁴² Comme l'évêque grenoblois sollicitait par ce mandement la générosité de ses ouailles, il n'avait en tout cas pas à atténuer les dégâts de l'incendie ; l'habitude était plutôt dans ce cas-là de les grossir. On peut donc croire en toute certitude que l'église n'avait pas subi de destructions essentielles dans sa maçonnerie, voûtes et murs : seuls furent atteints des éléments exposés au feu pour des raisons particulières, techniques ou fortuites, nous en avons la preuve pour les toits et pour le fondement des tours occidentales.⁴³

³⁷ *Cart.* Roth, p. 651, n° 807, voir la note précédente.

³⁸ ACV, C V a/28, août 1236 : texte non cité dans DUPRAZ et MAHV, II.

³⁹ MAHV, II, p. 12, note 2. *Cart.* Roth, n° 867, pp. 699-700.

⁴⁰ ACV, C IV/31 ; copie XVIII^e siècle : ACV, Aa 7-1. Voir DUPRAZ, *op. cit.*, pp. 45-46.

⁴¹ *Ibidem*, p. 54 : « ... il est à craindre qu'elle ne soit bientôt détruite. »

⁴² Vitruve lui-même utilise ce mot dans le sens de « maçonnerie », « mur ».

⁴³ A cause d'un édicule et d'un bûcher qui s'y appuyaient (*Cart.* Roth, p. 704, n° 877, 1^{er} septembre 1235, voir note 23) : *combustum et peioratum* ; il est à noter que le texte ne dit pas « détruit ». 15

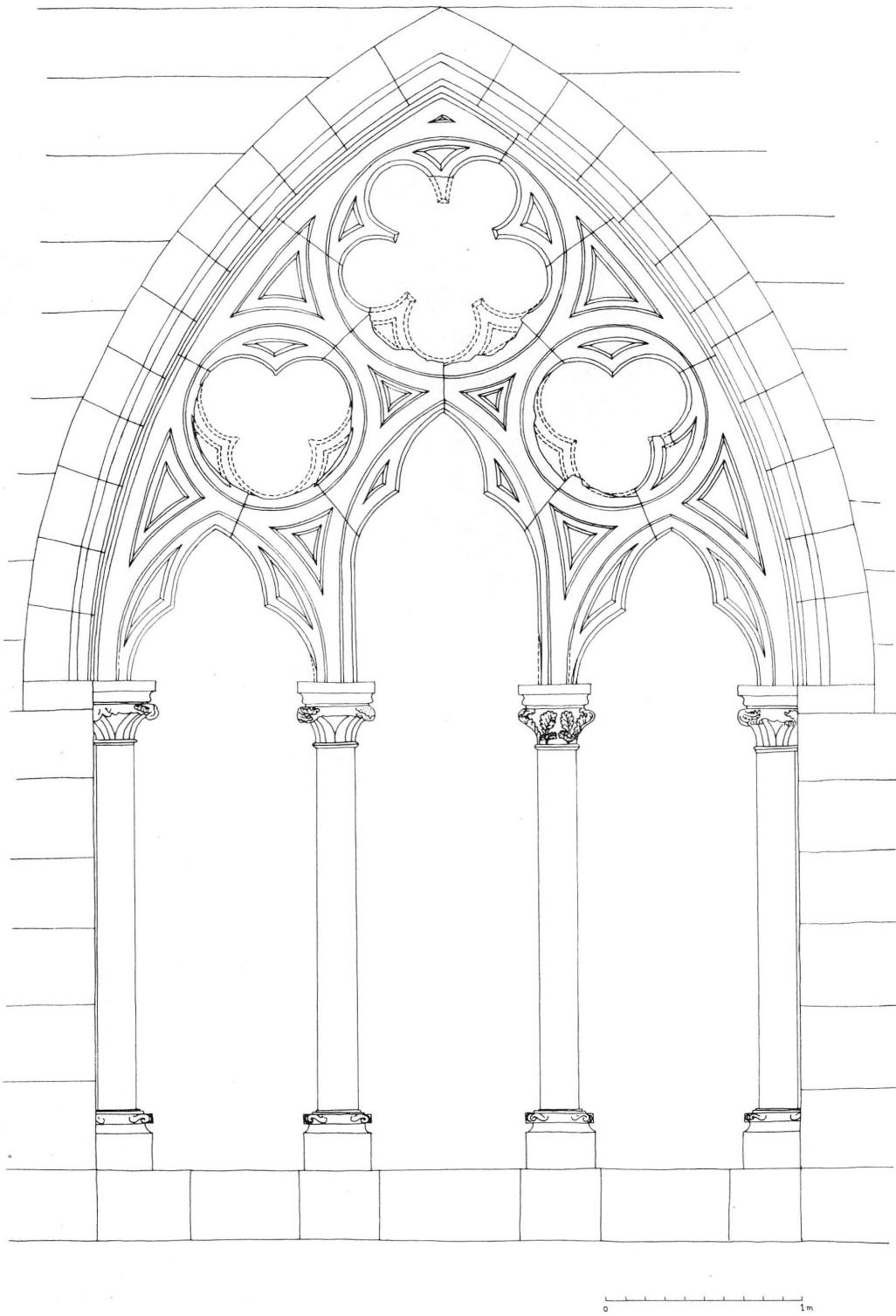


Fig. 3. Fenêtre occidentale de la cathédrale de Lausanne avant sa restauration
(d'après un relevé de 1902, du Service des bâtiments de l'Etat, à Lausanne).

D'ailleurs Villard de Honnecourt, passant à Lausanne sur le chemin de la Hongrie, a bien vu, vers 1235, ou même avant, la rose actuelle, quelle qu'ait été l'interprétation personnelle qu'il en fit: c'est un argument ancien qu'il convient de rappeler ici.⁴⁴

Ainsi semble bien infirmée la thèse de ceux qui attachent trop d'importance à la consécration solennelle de la cathédrale en 1275. Il est évident que l'incendie dut retarder l'achèvement définitif des travaux, d'autant plus que, si la cathédrale était déjà utilisable en 1232, elle n'était pourtant pas achevée entièrement en 1235 (elle ne l'est d'ailleurs pas encore, comme on l'a souvent et justement fait remarquer.⁴⁵) Mais les quêtes dont il est parlé en 1250 dans le diocèse de Langres⁴⁶, le bref d'Innocent IV de 1251⁴⁷ ne signifient rien de plus peut-être que l'emprunt et la taxe dus par les nouveaux chanoines décidés en 1281 pour subvenir aux frais de la fabrique, *ad opus fabrice*⁴⁸, les dons à l'œuvre qui continuent (1289)⁴⁹, les quêtes qui furent effectuées en 1299 dans le diocèse de Genève, où le souvenir du vieil incendie n'a pas encore disparu⁵⁰, et qui, tous, sont postérieurs à la consécration de 1275.

Ajoutons que les seules mentions que nous ayons entre 1251 et 1275 précisant l'utilisation des dons et des ressources fournis à la fabrique intéressent la construction du cloître, probablement des galeries: l'évêque, sur la demande du chapitre, y consacre la moitié du produit des quêtes dès 1267⁵¹ et l'œuvre se voit attribuer à cet usage précis un legs de 20 livres en 1269.⁵² C'est donc qu'il n'est plus question de travaux très onéreux dans l'église même durant cette période.

Une autre constatation encore peut nous permettre de mieux saisir le déroulement de la construction de la cathédrale. Il n'existe – Bach l'a bien fait remarquer⁵³ – qu'une seule *fenêtre « rayonnante »* dans tout l'édifice, celle qui éclaire la tribune

⁴⁴ DUPRAZ (*op. cit.*, p. 51) avait déjà fait cette remarque, mais datait ce passage vers 1250; NAEF le plaçait en 1235 (*La cathédrale de Lausanne*, Lausanne, 1929, p. 29); H. R. HAHN-LOSER, *Villard de Honnecourt*, Vienne, 1935, vers 1220, au plus tard en 1235.

⁴⁵ En 1504, par exemple, on parle encore du clocher septentrional *quod nondum est finitum* (ACV, Ac 13, Man. chapitre, fo 3, 25 septembre 1504).

⁴⁶ MAHV, II, p. 12; ACV, C III b/2, avril 1250: ... *necessitati ecclesie Lausanne quam ignis com totali villa iam dudum sicut audivimus devoravit seu totaliter combuxit que nondum integre reserecta nec reidificata ut decet...*

⁴⁷ DUPRAZ, *op. cit.*, p. 55.

⁴⁸ MAHV, II, p. 13; ACV, C V a/202.

⁴⁹ Par exemple: ACV, C V a/237, dans le testament du chanoine Borcard Mastin, de 1289: *operi ecclesie Lausanne do et lego viginti libras...* D'autre part, sans vouloir en tirer de conclusion déplacée, notons le fait qu'un fonds de terre et une carrière, situés hors de la porte Saint-Maire, sont acensés en 1265, à la réserve de l'usage de la pierrière même, *usuamentum in dicta perreria ad commune opus ecclesie Lausanne*: faut-il entendre « pour les besoins de l'entretien de l'église »? (ACV, C V a/101bis, avril 1265).

⁵⁰ MAHV, II, p. 14; ACV, C V a/312bis, décembre 1299: pour aider à *reformari dictam ecclesiam opere sumptuoso ad quod facultates eiusdem ecclesie deputate non sufficiunt...*

⁵¹ Voir note 12 (1267).

⁵² ACV, C V a/121, 22 mai 1269, testament du chanoine Rodolphe de Mont: ... *operi ecclesie Lausanne in qua meam eligo sepulturam do et lego ad faciendum claustrum XX libras...*

⁵³ MAHV, II, p. 134.

occidentale. Par comparaison avec d'autres baies, datées, de ce type plutôt rare (fig. 3) ⁵⁴, on peut penser qu'elle a été exécutée vers l'époque de la consécration solennelle (1275). Elle ne présente pas, en tout cas, les caractéristiques de la dernière des grandes étapes de construction définies par A. Bovy (congés en demi-disques, etc.) et ses chapiteaux, ses bases ne ressemblent guère à ceux que l'on voit ailleurs dans la cathédrale.⁵⁵

C'est assez pour nous prouver deux faits à la fois. D'une part, étant donné l'existence même de cette fenêtre « rayonnante », il est évident que la cathédrale n'a pas été entièrement achevée vers 1232 ⁵⁶, et, d'autre part, puisque cette fenêtre est l'unique exemple de ce style dans l'édifice, on peut en conclure que toutes les autres baies, dont l'archaïsme est manifeste à côté d'elle, sont bien plus anciennes (hormis, bien entendu, les fenêtres flamboyantes du début du XVI^e siècle).

Ce changement de style très localisé est donc une preuve matérielle que le gros œuvre a été exécuté longtemps avant la consécration de l'église, alors que la décoration de certains éléments n'a été achevée que beaucoup plus tard.⁵⁷

Cette première partie de nos recherches confirme donc bien que la chronologie des étapes constructives principales ne s'étend que de l'année 1173 environ à 1232. Nous essaierons plus loin d'en reconstituer schématiquement le déroulement en partie hypothétique (voir tableau p. 287).

⁵⁴ La fenêtre occidentale de la cathédrale de Lausanne se compose de trois lancettes à redents, inégales, surmontées chacune de trois oculi polylobés (trilobes latéralement, cinq-feuilles au milieu), tangents à l'intrados de l'arc brisé de la baie et formant, de ce fait, comme une demi-couronne. Les remplages de ce type sont relativement rares, et assez bien datés. On en rencontre au nord de la Suisse, et dans le Haut-Rhin, dès le dernier quart du XIII^e siècle: sur la façade occidentale de la cathédrale de Strasbourg (commencée vers 1276), au chœur de l'église des Dominicains de Colmar (1283-1291), au chœur de l'église du couvent de Klingental à Bâle (1278-1293) (voir *Kunstdenkmäler der Schweiz*, Basel IV, p. 41, note 2, et fig. 50). On retrouve plus tard ce type de fenestrage à l'église d'Oberkirch-Frauenfeld (premier quart du XIV^e siècle), à la cathédrale de Fribourg (XIV^e siècle), etc. Dans ces exemples en tout cas, l'absence de chapiteau, l'élancement parfois prononcé de la composition donnent une allure moins archaïque que ce n'est le cas à la fenêtre occidentale de la cathédrale de Lausanne. Mais ce genre de baie n'est pas uniquement rhénan. On le voit apparaître en France, pratiquement à la même époque, sous des aspects un peu différents: par exemple au triforium du chœur de la cathédrale d'Amiens (terminé avant 1269), au chœur de Saint-Bénigne de Dijon (1281-1287), au chœur de la cathédrale de Clermont (probablement avant 1287 déjà). Il semble même que ce type de fenêtre se retrouvait au chevet du Vieux-Saint-Paul, à Londres, à peu près à la même époque aussi. Dans le Pays de Vaud, ce type de baies a été adapté, agrandi pour servir de fenêtre orientale, unique, à deux chœurs rectangulaires reconstruits vers la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle: à la priorale de Romainmôtier (5 oculi) et à l'église paroissiale de Saint-Martin de Vevey (fenêtre à 3 oculi refaite à la fin du XIX^e siècle), dont l'œuvre est citée en 1290 (ACV, C V a/242, 30 juillet 1290), et à la chapelle du château de Champvent.

⁵⁵ MAHV, II, p. 408.

⁵⁶ L'étude des sculptures du portail occidental pousse à la même conclusion.

⁵⁷ Ajoutons, sans vouloir être exhaustif, qu'aucune mention suffisamment précise ne nous permet de situer, par le biais de l'histoire, la date de la construction du *portail peint* – cité pour la première fois comme tel en 1346 seulement. Faut-il lui résérer le nom de *portale* tout court et n'appliquer celui de *magnum* ou *maius portale* qu'au complexe occidental formé par la grande entrée et par la grande travée? Nous ne le croyons guère. Il en va de même pour la décoration

2. MAITRES D'ŒUVRE

Magister Henricus Albus, « magister operis huius ecclesie »

Bach et Bovy ne parlent pas du premier maître d'œuvre connu de la cathédrale de Lausanne : ils ne parlent d'ailleurs que très peu des architectes et des artisans qui y ont travaillé. Pourtant, l'étude de leur activité, de leur personnalité, pour autant qu'on puisse les connaître, peut être d'un intérêt certain, sinon primordial, pour la compréhension du monument lui-même.

Le premier « maître d'œuvre » que révèlent les textes est un chanoine, qui tient l'office de sacristain : « *magister Henricus Albus* », maître Henri Blanc. Il est attesté implicitement, semble-t-il, dès avant 1192, dans son activité de maître d'œuvre de l'église lausannoise⁵⁸ et le nécrologue de Notre-Dame le nomme clairement *sacrista et magister operis huius ecclesie*; sa mort doit se placer entre 1204 et 1210.⁵⁹

On peut penser que c'est sous son administration – il était déjà chanoine en 1180 – que les projets de la cathédrale furent transformés et que les équipes d'ouvriers changèrent : c'est lui en tout cas que l'évêque accusait d'avoir renvoyé ses propres maçons. Quelle fonction remplissait-il exactement, à ce moment-là ? Son intervention montre qu'il devait être, déjà alors, « maître d'œuvre ». Mais que faut-il entendre par là ? Nous pensons, en nous fondant sur la comparaison avec la situation postérieure, que ce chanoine ne pouvait être que l'intendant de la fabrique, celui qu'on appellera en règle générale, à Lausanne, *magister fabrice*, charge toujours occupée dans la suite par un chanoine et qui est d'ailleurs justement attribuée au sacristain de l'époque, en 1226, par une sentence de l'archevêque de Besançon : cette charge y est définie comme la *custodia operis et oblationum que offeruntur ad opus*.⁶⁰

des tours et pour celle de la grande entrée, dont le vêtement gothique n'est peut-être pas contemporain de l'implantation même des tours, et dont la sculpture est sans aucun doute encore en partie postérieure. Par contre, si l'on admet – comme on le fait actuellement (Jean LAFOND, *Les vitraux anciens de la cathédrale de Lausanne*, Congrès arch. de France, 1952, p. 120; H. J. BEER, *Die Glasmalereien der Schweiz vom 12. bis zum Beginn des 14. Jahrhunderts*, Bâle, 1956, pp. 69-71) – que Pierre d'Arras, dont le cartulaire rappelle l'œuvre terminée en 1235, est bien l'auteur d'une partie des vitraux de la cathédrale, de la rose en particulier, on doit savoir qu'il était déjà attesté à Lausanne en 1217, et donc que l'ornementation de cette église dut commencer avant l'incendie de 1219 (*Cart. Roth*, p. 504, n° 611).

⁵⁸ Voir note 7.

⁵⁹ *MDR*, XVIII, p. 110. Sur *Henricus Albus*, voir Maxime REYMOND, *Les dignitaires de l'église de Lausanne*, dans *MDR*, II-VIII, p. 253; ACV, C V a/2, 1192. En 1210 apparaît la première mention du sacristain suivant, maître Richard.

⁶⁰ *Cart. Roth*, p. 596, n° 738, 18 juillet 1226. Le titre de *magister operis* n'est donné que rarement, à Lausanne, au maître de la fabrique, on en trouve pourtant encore quelques exemples : en 1294 (ACV, C V a/275) et en 1506 (ACV, C V a/2388). En 1504, on parle du *magister operis seu fabrice* (ACV, Ac 13, f° 1).

Associé intimement à la deuxième étape des travaux, celle qui donna à la cathédrale son aspect gothique et définitif, malgré des repentirs bien visibles, le nom du « magister Henricus Albus » méritait de ne pas être oublié. Même s'il n'a pas conçu lui-même les nouveaux plans, ce qui n'était pas son rôle, l'article de la sentence de 1192 environ, dans laquelle l'évêque le met en cause, montre qu'il dut prendre une place importante dans le déroulement des travaux, puisqu'il alla jusqu'à congédier des tailleurs de pierre, des *cementarii*. Cela suppose une volonté de choisir lui-même – au nom du chapitre sans doute – la main-d'œuvre, et peut-être le genre, le « style » de l'atelier qui devait se charger du chantier de Lausanne. La sentence arbitrale renvoyait au fond l'affaire devant le chapitre : il est donc probable que les chanoines ne retirèrent pas leur confiance à celui à qui eux-mêmes avaient donné la tâche de surveiller la construction de la cathédrale.

Quoi qu'il en soit, rappelons simplement que le premier des architectes gothiques de Lausanne, qui travailla sous le contrôle de maître Henri, dut participer à la reconstruction du choeur de la cathédrale de Cantorbéry : Hans Reinhardt pense, sinon à l'activité de Guillaume de Sens, lui-même, après son retour de Cantorbéry (1179), du moins à celle d'un de ses élèves⁶¹, alors que Jean Bony prononce le nom de Guillaume l'Anglais, auteur de la « Trinity Chapel », dernière étape de cette reconstruction, tout en croyant plutôt à l'intervention à Lausanne d'un praticien formé dans son « atelier ». ⁶²

Johannes Cotereel, « magister operis Lausanne »

Données documentaires

Adrien Bovy, dans une simple note, indique qu'il a trouvé deux mentions du maître d'œuvre dans le cartulaire, l'une de 1215 (*magister operis*) et l'autre de 1234 (*Johannes magister operis*), qui, à son avis, ne devaient pas concerner le même homme.⁶³ Nous ne pouvons être aussi affirmatif que cet auteur, car nous avons rencontré, dans ce même cartulaire, une quinzaine d'allusions au maître d'œuvre, bien réparties dans le temps, et, d'autre part, nous avons retrouvé, en dehors du cartulaire, quatre mentions posthumes : elles élargissent l'éventail chronologique et

⁶¹ Hans REINHARDT, *Die kirchliche Baukunst in der Schweiz*, Bâle, 1947, p. 70.

⁶² BONY, p. 47 : « ... The similarities between the choir of Lausanne and the Trinity Chapel at Canterbury are even most remarkable. The pattern of the elevation and the proportion are the same, a number of details are identical and the two buildings could almost be the work of the same architect. I do not mean to say that William the Englishman left England in 1184 to take up the direction of the workshop of Lausanne Cathedral – although this cannot be ruled out. But at least the two masters belonged to the same group, and I think it can be proved that the architect of Lausanne had been to England and had even worked at Canterbury – let us say, under William the Englishman... »

⁶³ MAHV, II, p. 406, note 2.

permettent d'éclaircir certains points. Encore la liste que nous donnons ici n'est-elle probablement pas exhaustive :

1. 1210, 18 octobre: ... *et dedit Iohanni, filio magistri operis...* (Cart. Roth, p. 437, n° 504).
2. Vers 1210: *Capitulum dedit Johanni filio magistri, domum que fuit Richardi Provain* (Cart. Roth, p. 459, n° 537).
3. 1216, avant le 10 avril (n. st.): ... *quod cum capitulum Lausannense concessisset Iohanni clericu, filio magistri operis, domum que fuerat Ricardi Provain...* (Cart. Roth, p. 488, n° 582).
4. 1217 (n. st.), 20 mars: *Iohannes, filius magistri operis*, témoin à Lausanne (Cart. Roth, p. 153, n° 137).
5. 1224 (n. st.), 3 février: ... *concessit capitulum Amedeo domum que fuerat magistri operis, salvo iure Johannis, filii dicti magistri* (Cart. Roth, p. 570, n° 698).
6. 1227, 31 mai: *Capitulum concessit Iohanni, magistro operis, medietatem cuiusdam campi à Collonges* (Cart. Roth, p. 614, n° 762).
7. 1230, 19 mai: *Johannes magister operis de Lausanna*, témoin à Yvonand (Cart. Roth, p. 247, n° 273).
8. 1234, 23 juillet: *Capitulum dedit Iohanni, magistro operis lausannensis, XXX posas terre apud Sanctum Prothasium, nec debent esse de meliori terra arabili nec de peiori, et ipse fecit hominum ligium in manu C. prepositi Lausannensis, ad opus capituli, et promisit quod ipse faceret mansionem apud Sanctum Prothasium, in munizione quam ibi capitulum de novo faciebat, et heres eius primogenitus ibidem post eum faceret mansionem, et illud feodum post eum non divideretur inter heredes suos sed solus primogenitus illud haberet qui mansionem apud Sanctum Prothasium faceret. Debet etiam inde reddere annuatim capitulo X solidos in vigilia sancti Prothasii, qui debent festo sancti Prothasii distribui in matutinis presentibus canonicis, quod festum tunc fuit receptum in capitulo ut fieret IX lectionum. Actum in Carentena, anno ab incarnatione Domini MCCXXXIII, in crastina beate Marie Magdalene...* (Cart. Roth, pp. 293-294, n° 331).
9. 1234, 23 juillet, ACV, C V a/24 est l'acte même de l'inféodation aux termes presque identiques, qui précise pourtant: ... *Nos dedimus (...) triginta posas terre apud Sanctum Prothasium, et quoddam casale...*
10. 1234: ... *X solidi, quos debet Io. magister operis lausannensis in vigilia beati Prothasii pro feodo quod fecit sibi capitulum apud Sanctum Prothasium* (Cart. Roth, p. 293, n° 330).
11. 1234: ... *X solidi quos debet Iohannes, magister operis lausannensis, vel heres suus, in vigilia beati Prothasii annuatim pro feodo quod fecit sibi capitulum apud Sanctum Prothasium* (Cart. Roth, p. 21, n° 16b).
12. 1235 (n. st.), 6 février: *Johannes magister operis Lausannensis...*, témoin à Lausanne (Cart. Roth, p. 691, n° 853).
13. 1235, 20 juillet: *Johannes magister operis*, témoin à Lausanne (Cart. Roth, p. 207, n° 210).
14. 1236 (n. st.), 31 janvier: *Johannes, magister operis lausannensis, tunc castellanus Sancti Prothasii*, témoin à Lausanne (Cart. Roth, p. 295, n° 333).
15. 1236, 12 juillet: ... *per Johannem magistrum operis...* (Cart. Roth, p. 430, n° 496).
16. 1268 (n. st.), 9 mars: A Saint-Prex, ... *excepto (...) tenemento quondam magistri Johannis operis...* (ACV, C V a/110).
17. 1270, décembre: titre en marge: *de tenemento magistri operis ad Sanctum Prothasium*, texte: ... *totum tenementum quod fuit quondam magistri Johannis dicti Cotereel* (ACV, Ac 11, f° 55).
18. 1282, décembre (vidimus d'octobre 1292), à Saint-Prex: ... *excepto tenemento quondam magistri Johannis operis quod tenet a nobis Johannes dictus bergières de Sancto Prothasio pro viginti solidos censualibus...* (ACV, C V a/216).
19. 1318, août, à Saint-Prex: ... *excepto tenemento quondam magistri Johannis operis* (ACV, C V a/478).

Que peut-on tirer des cinq premières mentions dans lesquelles le nom du maître d'œuvre n'est pas donné? En fait, rien de très positif sur le maître lui-même, sinon que ces textes ne concernent évidemment qu'un seul personnage, un laïc, non

nommé, mais caractérisé par le fait qu'il a un fils, Jean, cité chaque fois, et qui est clerc en 1216, ce qui permet de conclure que le maître d'œuvre pouvait avoir une quarantaine d'années en tout cas à cette époque. On ne peut malheureusement savoir si la dernière mention de ce maître, en 1224 – où l'on parle d'une maison qui lui avait appartenu – concerne un personnage vivant ou mort.⁶⁴

Il est intéressant pourtant de savoir que nous avons affaire au même maître d'œuvre de 1210 à 1217, en tout cas. Était-ce toujours celui qu'avait choisi le chanoine Henri Blanc? Aurait-il conduit les travaux de la deuxième étape, telle que l'a dégagée Bovy? C'est fort probable, mais il vaut mieux laisser encore la question ouverte.

Plus tard, un *magister operis*, nommé *Johannes* est attesté, dans ce même cartulaire, dès 1227 (doc. 6 à 15). Il est encore en vie en 1236, mais cité, comme mort, dès 1268, dans des actes plus tardifs que ceux du cartulaire (doc. 16 à 19). Le 23 juillet 1234, le chapitre lui donne 30 poses de terre et un « chesal » à Saint-Prex, à condition qu'il habite cette ville, nouvellement fondée, et certainement non encore construite. Il en était le châtelain – *castellanus* – en 1236, dans le dernier document qui le mentionne vivant.

Par une chance inespérée, le nom de famille ou le surnom de ce maître d'œuvre nous est connu: Cotereel. Il apparaît dans l'un des actes tardifs (1270) (doc. n° 17), où est mentionné le tènement qui lui appartenait de son vivant à Saint-Prex et qui s'identifie certainement avec la parcelle qu'il avait obtenue du chapitre en 1234. Bien que le texte même n'indique pas qu'il s'agit du maître d'œuvre de la cathédrale de Lausanne, le titre plus complet, de peu postérieur, semble-t-il, et l'identité du tènement auquel il est fait allusion en 1268, en 1282 et en 1318, avec celui qui est cité en 1270, ne peuvent laisser subsister aucun doute.

Contrairement à l'opinion émise par Adrien Bovy, aucune donnée documentaire ne permet d'affirmer que le maître d'œuvre de 1210 n'est pas déjà Jean Cotereel, ni d'ailleurs de soutenir qu'il l'est.⁶⁵ Dans l'état actuel de nos connaissances historiques, nous ne pouvons nous prononcer sur le nombre des maîtres d'œuvre de Lausanne que nous révèlent les textes à partir de 1210. Mais la diversité architecturale qui se manifeste durant la construction de la cathédrale incite à penser à une diversité de maîtrise, sans qu'il y ait forcément une diversité fondamentale d'inspiration.

⁶⁴ Le *quondam* seul serait péremptoire.

⁶⁵ Comme Bovy a donné les arguments contre l'identité des personnages, présentons ici ceux qui peuvent militer en faveur de celle-ci. Notons d'abord que, dans le cas de l'identité, le fils du maître d'œuvre aurait porté le même prénom que son père, *Johannes*, mais le fait n'était pas rare à l'époque, et l'on ne peut rien en déduire de précis: le cartulaire cite, par exemple, à la même époque (1215) un *Vu. filio Vu. Testu* (p. 482, n° 576). Les mentions éloignées, 1215 et 1234, retrouvées par Adrien Bovy, pouvaient délimiter un laps de temps suffisant pour accréder l'idée d'une différence de personnages. Les dates que nous avançons, très rapprochées, 1224 et 1227, ne permettent plus de le faire d'une manière aussi péremptoire. A la question de savoir si le maître d'œuvre, qui pouvait avoir au minimum une quarantaine d'années, semble-t-il, en 1216, aurait encore été en âge de travailler en 1236, il semble qu'on puisse répondre affirmativement: il aurait eu alors une soixantaine d'années au minimum, quatre-vingts au maximum.

La seule chose à peu près certaine, c'est que Jean Cotereel est le maître d'œuvre des deux dernières étapes de la cathédrale, telles que les a définies Adrien Bovy, celles où apparaissent en particulier les congés en demi-disques, c'est-à-dire la partie occidentale de la nef, les tours de façade et le porche intermédiaire (la grande entrée), et probablement aussi une partie du cloître, qui doit être un peu plus tardif que le gros œuvre de l'église même.⁶⁶

Selon toute vraisemblance, Cotereel est un nom étranger au Pays de Vaud et aux régions avoisinantes.⁶⁷ Reste à savoir de quelle contrée il peut provenir, puisqu'aucune mention de lieu d'origine n'est donnée par les textes mêmes. Il faut, semble-t-il, chercher dans les régions du nord-ouest et du nord-est de la France et même plus au nord. Ce genre de nom se rencontre aussi en Flandres, en Brabant et jusqu'en Angleterre.⁶⁸

Si c'est bien à Cotereel que l'on doit l'achèvement des parties occidentales de la cathédrale, les trilobes gravés dans les écoinçons des arcs du triforium de la nef, très caractéristiques, pourraient faire penser plutôt à un maître originaire de Normandie ou formé dans ce pays.⁶⁹

⁶⁶ La décoration des écoinçons du triforium par des trilobes, une des caractéristiques de la quatrième étape définie par Bovy, pose un problème: à première vue, cette décoration ne semble pas une nouveauté dans la cathédrale, contrairement à ce qu'affirme cet auteur (*MAHV*, II, p. 408), on en trouverait des preuves: 1) cette décoration se voit aussi sur la face intérieure des chapelles hautes donnant sur le transept, 2) un dessin de 1820 (*ibid.*, p. 269, fig. 258) la montre aussi au triforium du chœur, 3) une coupe longitudinale de la cathédrale, du premier quart du XIX^e siècle (Service des bâtiments de l'Etat, doss. cathédrale 28) la représente sur tout le triforium de l'église. A la réflexion, on peut penser que cette décoration n'a été réellement appliquée, à l'origine, sous une forme sculptée que dans les dernières travées de la nef, et peut-être dans des parties retouchées tardivement, et que, ailleurs, elle a été tout simplement peinte après coup, par souci d'unification: dans ce cas-là ces parties peintes ont dû disparaître lors des restaurations dirigées par Henri Perregaux, au siècle passé – à certains endroits, il semble bien qu'on en devine encore des traces – alors que les parties originales, taillées, subsistaient.

⁶⁷ On trouve pourtant, au XIV^e siècle, un *Johannodus Coterel de Granges clericus morans Lustriaci* (ACV, C IX b/476, 14 avril 1351) et, au XV^e siècle, un *Petrus Cocterel sutor et burgensis Lausanne* (ACV, Dg 81, not. L. Daux, reg., 107, vers 1463).

⁶⁸ A défaut d'un dictionnaire historique et géographique des noms de familles, nous avons essayé de recueillir quelques indications malheureusement trop fragmentaires: sous la forme Cotterel, ce nom se rencontre dans le Tournaisis, en Picardie et en Normandie (*Bull. hist. et litt. de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, 1887, p. 253, 1588; RIETSTAP, *Armorial général*, II, pl. 135, pl. 136), sous celle de Coterell dans le Herefordshire (*ibid.*, pl. 136); quant à la forme Couterel, elle se voit en Flandres (*ibid.*, pl. 144), et quant à celle de Coutereel, en Brabant (*ibid.*, pl. 144). Il ne faut probablement pas prêter une trop grande attention à la forme Cotereel, avec deux *e*: le recueil de reconnaissances, où apparaît ce nom (ACV, Ac 11) indique plusieurs noms de personnes ou de lieux avec cette graphie à *e* redoublé (ainsi aux fos 27, 32, 32 v, 33, 42 v).

⁶⁹ Les congés en demi-disques ne sont pas inconnus non plus en Normandie (déambulatoire de Saint-Etienne de Caen). Et le chœur d'une église comme celle de Saint-Sauveur du Petit-Andelys, à la frontière entre la Normandie et l'Ile-de-France, datant du début du XIII^e siècle, montre parmi des traits typiques de cette dernière région, d'autres traits tout à fait normands, comme dans la partie occidentale de la nef de Lausanne: quatre-feuilles dans les écoinçons, chapiteaux à tailloirs circulaires mais aussi des congés en demi-disques (Jean VALLERY-RADOT, « Remarques sur le style des églises des Andelys, dans *Bull. mon.*, 1924, pp. 293-303). Sur les trilobes de Lausanne, voir note 66.

Jean Cotereel, architecte?

Toutes les allusions à Jean Cotereel ne sont qu'accidentielles ou du moins ne le montrent pas dans son activité professionnelle. Il nous faut donc prouver, malgré les lacunes des documents, qu'il s'agit bien ici du « maître d'œuvre » de la cathédrale et que ce terme désigne vraiment l'architecte de celle-ci, comme nous l'avons laissé entendre dès le début de cet article.

Ce *Johannes* se rencontre parfois avec la simple mention de *magister* ou de *magister operis*⁷⁰, trop peu précise en soi mais suivie en certains cas de celle du lieu, *magister operis de Lausanna*, *magister operis lausannensis*⁷¹: cette localisation même pourrait être encore équivoque, et marquer l'origine ou la résidence du maître et non le chantier dont il s'occupe, si son nom n'apparaissait pas, ainsi localisé, sur les chartes du chapitre et sur des actes passés à Lausanne même.⁷² De ce fait, il semble bien qu'il faille exclure l'hypothèse qui attribue au nom de lieu un sens d'origine ou de résidence: on peut donc supposer, sans risque d'erreur, que cette mention de lieu s'applique à l'œuvre à laquelle le maître était attaché, c'est-à-dire à l'*opus monasterii lausannensis*, l'œuvre de la cathédrale de Lausanne elle-même.

Si Jean Cotereel est bien le maître d'œuvre de la cathédrale, encore faut-il ne pas oublier que l'expression *magister operis* peut prendre des valeurs différentes, parmi lesquelles seul le contexte ou un commentaire permettent de choisir.⁷³

Dans le cas présent, le moyen le plus sûr de définir le rôle de Cotereel est de procéder par élimination. Notons d'emblée qu'il ne peut être l'*intendant de la fabrique*, le futur *magister fabrice*, puisque cette charge est confirmée en 1226 au sacristain et qu'il est de règle d'autre part que des chanoines seuls la remplissent.⁷⁴ Le *magister operis* du XIII^e siècle n'est pas non plus un simple *cementarius* ou un simple *lathomus*, car, à Lausanne même, d'autres ouvriers sont alors nommés ainsi, dans le cartulaire ou ailleurs. Certains même ont dû travailler à la cathédrale, en particulier ceux qui apparaissent dans l'obituaire de Notre-Dame, établi en 1238: ainsi les *cementarii* Aimon de Flumine, Rodolphe de Orseins, Lantelinus, Boninus⁷⁵; d'autres documents

⁷⁰ Doc. 6, 13, 15, 16, 17, 18, 19.

⁷¹ Doc. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14.

⁷² Doc. n° 8, 12, 14.

⁷³ Henri STEIN, *Les architectes des cathédrales gothiques*, Paris, s. d., pp. 20-24; Pierre du COLOMBIER, *Le chantier des cathédrales*, Paris, 1953, p. 57; Marcel AUBERT, *La construction au moyen âge*, dans *Bull. mon.*, 1961, spécialement pp. 11 et 16.

⁷⁴ En 1226, rappelons-le, une sentence du métropolitain attribuait la garde de la fabrique et des dons faits à l'église à Giroldus, sacristain, et mettait ainsi fin à un différend qui s'était élevé à ce propos entre le chapitre, le trésorier et le sacristain (*Cart. Roth*, p. 596, n° 738, 1226, 18 juillet; pp. 599-600, n° 744, 1226, 15 août). Une confusion d'actes, et donc de dates, avait induit Maxime Reymond à introduire ce même Jean *magister operis* dans sa liste des maîtres de la fabrique, dignitaires du chapitre (*Les dignitaires de Notre-Dame de Lausanne*, dans *MDR*, II-VIII, p. 196, n° 1 [*Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne*, dans *MDR*, t. VI, 1851, éd. Martignier, p. 626 pour 526], pp. 205-210, liste p. 208). Mais en fait la simultanéité presque parfaite des mentions du maître d'œuvre (31 mai 1227) et du sacristain-maître de fabrique (15 août 1226) prouve bien que les deux fonctions ne se recouvaient pas.

⁷⁵ *Cart. Roth*, Obit. 1238, pp. 725, 730, 736, 744.

nous révèlent en outre les noms des *cementarii* Nantelmus, Stephanus, Uldricus, Costinus, et des *lathomi* Humbert d'Abondance, Hugues de Salins, Raymond Panier, Girod de Lutry, Girard de Martherey à Lausanne, Durand à Saint-Prex, et Clément du Bourg à Lutry.⁷⁶ On signale aussi à Chillon, parmi les *lathomi* occupés par Pierre II de Savoie, la présence d'un Humbert de Lausanne.⁷⁷

Il ne reste donc pratiquement qu'une seule réponse à la question que nous posons: si Jean Cotereel, *magister operis lausannensis*, n'est ni l'intendant de la fabrique, ni un simple maçon, il ne peut être que le maître général de l'œuvre de la cathédrale, en d'autres termes l'architecte de celle-ci, le second ou le troisième, très vraisemblablement le dernier, comme nous l'avons vu.

Autres œuvres de Cotereel

Nous pouvons nous demander encore si, durant leur séjour à Lausanne, les architectes de la cathédrale, Cotereel notamment, n'ont pas mis la main à d'autres constructions. Il est très vraisemblable qu'ils ont dû collaborer en premier lieu aux travaux ordonnés par l'évêque et par le chapitre, leurs principaux employeurs, et, de ce fait, prendre une large part à la fièvre constructrice de cette époque: durant la première moitié du XIII^e siècle, en effet, les constructions nouvelles s'élèveront nombreuses à Lausanne et dans les autres possessions de l'évêque et du chapitre, nous le savons par le cartulaire.⁷⁸ La participation effective du maître d'œuvre de la cathédrale ne peut être affirmée, avec vraisemblance, que pour deux campagnes de travaux, mais, comme il ne s'agit pas des moindres, il vaut la peine que nous nous y arrêtons un instant.

⁷⁶ *Cementarii*: *Cart. Roth*, p. 472, n° 559, vers 1211 (*Vuibertus, filius Nantelmi Cementarii*); p. 176, n° 173, 1227 n. st., 31 mai (*Stephanus Cementarius*); p. 712, n° 890, 1236, novembre (*Uldricus Cementarius*); p. 660, n° 817, 1232, 12 octobre (*Costinus Cementarius*). *Lathomi*: ACV, Ac 11, f° 24, 1255, juillet (non nommé alors *lathomus*) et f° 109, juillet 1281, déjà mort, ACV, C V a/203 et 264, 1281 et 1293/1294 (*Petro filio quondam magistri Humberti de Habundancia lathomi...*); ACV, C VI j/32, juin 1262 (*Ab Hugone latomo dicto de Salins*); ACV, C VI j/70, 1^{er} février 1281-1282 (*Reymondo latomo dicto Panier*); ACV, C IV/425 (copie), 1288, mars (*Ego Girordus de Lustriaco lathomus*); ACV, Ac 11, f° 169, février 1298 (*Girardo de Martherey lathomo*); ACV, Ac 11, f° 173 v, 1299 (*iuxta terram Durandi lathomi*), f° 47, 1266 mai (*Clemens lathomus de Lustriaco dictus de Burgo*).

⁷⁷ Albert NAEF, *Chillon, Camera Domini*, Genève, 1908, p. IV, note 14, vers 1260.

⁷⁸ A Lausanne d'abord, à part les reconstructions dues aux deux grands incendies (1219 et 1235), on note la réédification de la Tour d'Ouchy (entre 1207 et 1212), le début de l'érection de l'enceinte de la ville inférieure, et surtout, peu après 1235, l'édification de l'église des Dominicains, en pierre, qui remplaça une chapelle de bois. En dehors de Lausanne, mais dans les possessions épiscopales et capitulaires, furent construits ou reconstruits, sous l'évêque Roger, le château de Lucens, sous l'évêque Berthold de Neuchâtel (1212-1220), le château de Villarzel et l'enceinte de Lutry, sous Guillaume d'Ecublens (1221-1229) une tour à Lutry; sous Boniface de Bruxelles (1231-1239) s'élèveront les murs du *castrum* de Villarzel, ceux de la ville de Bulle, et le château de Curtilles fut transporté au lieu dit Roches. Le chapitre, de son côté, fonda la ville forte de Saint-Prex (1234) et fit édifier, en pierre, la tour de Dommartin (après 1235) (voir *Cart. Roth*, n° 16 y, z, b', c', 17 a; et p. 205, n° 209).

Eglise des Dominicains de Lausanne

Le fait essentiel qui nous permet de prononcer le nom du *magister operis* Jean Cotereel à propos de la construction de l'église de Sainte-Marie-Madeleine des Dominicains (qui était située sous le Palais de Rumine actuel), c'est qu'il apparaît comme témoin d'un acte de 1235 dans lequel le chapitre se plaignait précisément de ce que les frères prêcheurs se préparaient à construire leur église, en pierre, sans la permission du chapitre, mais hors de ses terres.⁷⁹ Cette opposition entre les chanoines et les dominicains ne fut du reste que passagère: des projets d'accord datent de la même année.⁸⁰ A l'origine, le chapitre avait manifesté la volonté – probablement intéressée – d'aider les frères prêcheurs dans leur établissement à Lausanne, en ce qui concerne le domaine purement matériel aussi, *in expensis edificiorum communiter et singulariter quidam, dum ipsi ecclesiam et claustrum et officinas suas facerent super terram que erat capituli vel prepositi vel domini episcopi.*⁷⁹ Cela pouvait inclure une aide technique que l'architecte de l'*opus Lausanne* était le mieux à même de donner.⁸¹

Gantner remarque que les premiers établissements franciscains et dominicains n'ont pas comme plus tard un style propre, mais qu'ils adoptent des partis locaux déjà existants. C'est ce qui a pu se produire à Lausanne, d'une façon un peu différente pourtant de celle que concevait cet auteur. Une hypothèse séduisante nous amènerait à supposer que Jean Cotereel a pu être l'auteur de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Lausanne⁸², qui dut être imitée dans le chœur de la priorale bénédictine de Lutry – dont Morlet a noté la ressemblance, peut-être moins fortuite qu'il ne le pense, avec l'église de Vétheuil (Seine-et-Oise)⁸³ – et dans celui de Saint-François (vers 1270). Ce ne saurait être alors qu'en ce sens, c'est-à-dire par l'intermédiaire de l'œuvre, variée, d'un architecte unique, que Saint-François pourrait refléter le style de la cathédrale de Lausanne, et non directement comme l'entend Gantner.⁸⁴ Mais ce cheminement d'influence, tout logique qu'il soit, reste une simple hypothèse de travail, qui n'est guère contrôlable pour l'instant.

La ville forte de Saint-Prex

Au moment même où s'élève la *munitio* de Saint-Prex, fondation nouvelle du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, le maître d'œuvre de la cathédrale reçoit des

⁷⁹ *Cart.* Roth, n° 853, pp. 690-691, 6 février 1235. Doc. n° 12.

⁸⁰ *Cart.* Roth, nos 856 et 857, pp. 692-694.

⁸¹ Cette volonté d'aide s'exprima finalement par des actes: en janvier 1241, en tout cas, soit après le différend que révèle le cartulaire, l'évêque et le chapitre donnent aux dominicains, *in signum familiaritatis et amicitiae*, 45 livres pour leur permettre d'acquérir des terres en Pierrabot (AVL, Poncer, Madeleine, n° 76, non inventorié; *Mémoires et documents de la Suisse romande*, XXXVI, p. 315).

⁸² On ne peut malheureusement plus se rendre compte de cela, même après les fouilles effectuées en 1898: la base de l'abside polygonale retrouvée, dont certains éléments sont conservés au Musée du Vieux-Lausanne, ne semble dater que de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle.

⁸³ MORLET, p. 392.

⁸⁴ Joseph GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, II, Neuchâtel, 1956, p. 98.

mains de celui-ci un tènement à Saint-Prex (1234)⁸⁵; il est mentionné peu après comme le châtelain de cette ville (1236).⁸⁶

En juin 1234, le chapitre avait confié à trois chanoines la direction et les charges matérielles de la fondation de cette villeneuve, contre paiement d'une somme de 110 livres, bientôt augmentée de 80 autres livres, contre divers avantages et changement de leur prébende.⁸⁷ A l'origine donc, ces chanoines jouèrent en quelque sorte un rôle analogue à celui d'un intendant de la fabrique, gérant financièrement la construction de la ville fortifiée et celle du château capitulaire: à l'instar du maître de fabrique de la cathédrale, ils durent confier à un architecte la partie technique de l'œuvre à accomplir. Or Jean Cotereel était à disposition et, dès la fin juillet, devait s'installer lui-même à Saint-Prex, ils n'eurent donc pas à chercher bien loin. Nous pensons même qu'il y a dans ce rapprochement plus qu'une simple coïncidence. Par la suite ces chanoines durent charger encore Cotereel de tâches administratives, profitant du fait qu'il était obligé, selon les conditions de son tènement, de rester sur place: d'où le titre de *castellanus Sancti Prothasii*, joint à celui de *magister operis* qu'on lui donne dans un acte de 1236.⁸⁸

Il avait vraisemblablement achevé depuis quelque temps le gros œuvre de la cathédrale et ne songeait probablement plus à travailler sur d'autres chantiers importants: était-ce à cause de son âge avancé? Le cas n'était pas rare en tout cas d'abbés ou d'évêques qui accordaient de petits biens à leurs maîtres maçons et charpentiers.⁸⁹

Il ne serait donc pas surprenant que, dans le cas de l'église des Dominicains comme dans celui de Saint-Prex, Jean Cotereel eût communiqué ses propres idées, peut-être même fourni les plans: on ne pouvait, quoi qu'il en soit, négliger l'avis d'un maître qui devait être alors très réputé.

A l'appui de cette hypothèse, que les documents cités rendent déjà très plausible, vient s'ajouter un autre fait: le plan de la ville de Saint-Prex (fig. 4)⁹⁰ est unique

⁸⁵ Voir doc. n°s 8, 9, 10 et 11.

⁸⁶ Voir doc. n° 14. Jusque vers 1340, époque où le chapitre reprit en main l'administration de la ville de Saint-Prex, celle-ci, agrandie des terres du chapitre à l'ouest de la Venoge, constituait une sorte de « seigneurie » acensée, en contrepartie d'une somme d'argent annuelle et de la charge de la garde du château, à un chanoine appartenant à la puissante famille des Grandson (*Dict. hist. du canton de Vaud*, Lausanne, 1921, II, p. 614). Le chanoine en question avait le droit d'entretenir un châtelain, pourvu que celui-ci prêtât serment au chapitre (ACV, C V a/216, décembre 1282). Pendant ce temps, il est intéressant de le noter, le tènement du maître d'œuvre forma un domaine indépendant: il était strictement réservé dans les actes, échappait à l'acensement général et relevait donc directement du chapitre (ACV, C V a/110, 9 mars 1267-1268; ACV, Ac 11, f° 55; ACV, C V a/216, décembre 1282; ACV, C V a/478, août 1318).

⁸⁷ *Cart. Roth*, p. 291, n° 330; voir aussi pp. 302-303, n° 339, 14 juillet 1236; p. 689, n° 851, 16 décembre 1234. Plus tard, sous l'administration directe du chapitre, si le cellier s'occupait des restaurations du château plus spécialement, c'était, au début du XV^e siècle en tout cas, la ville elle-même qui avait la charge de l'entretien de ses propres fortifications.

⁸⁸ Voir doc. n° 14.

⁸⁹ Marcel AUBERT, *La construction au moyen âge*, dans le *Bull. mon.*, 1961, pp. 83 et 94.

⁹⁰ La ville de Saint-Prex est bien conservée encore actuellement, mais elle a perdu, comme le château, presque toute son enceinte: pour essayer d'en reconnaître le visage primitif, il vaut mieux malgré tout se référer aux anciens plans cadastraux: ACV, G II/179, « Plans de la ville,

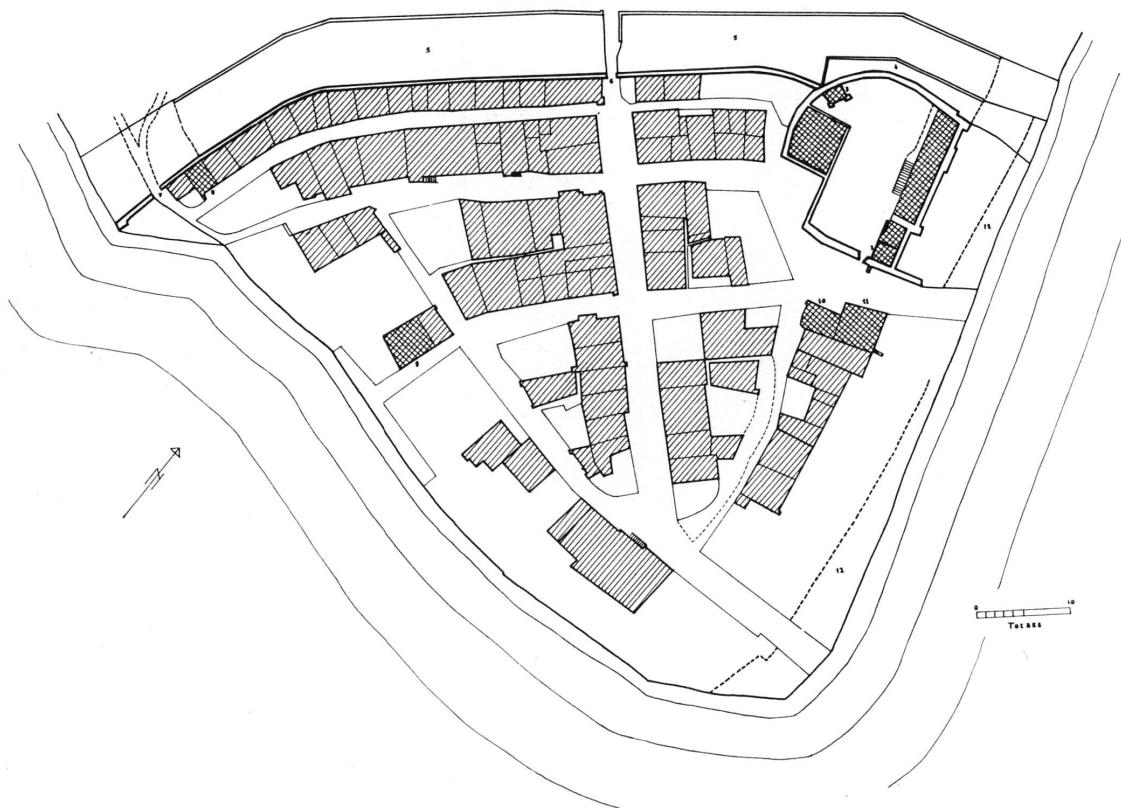


Fig. 4. La ville de Saint-Prex vers 1741, d'après les plans cadastraux (ACV).

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. Château. | 7. Poterne (récente?). |
| 2. Donjon. | 8. Forge communale. |
| 3. Tour. | 9. Maison de ville. |
| 4. Parapet. | 10. Four de la ville. |
| 5. Fossé de la ville. | 11. Grange des dîmes. |
| 6. Porte de la ville. | 12. « Rivage en chemin et gravier » (au sud, port). |

en Suisse romande et probablement très rare ailleurs, on l'a déjà remarqué.⁹¹ Les fondateurs de villes savoyardes du XIII^e siècle s'en tiendront, pour les villeneuves placées au bord des lacs, aux plans quadrangulaires (Villeneuve, vers 1214; La Tour-de-Peilz, vers 1282; Morges, vers 1286-1287; Cudrefin vers 1279-1289 (?); Rolle vers 1318) ou même presque ovoïdes (Yverdon, vers 1260), en tout cas longitudinaux et situés sur le passage. Le plan triangulaire, en cul-de-sac, de Saint-Prex représente donc un parti original qui n'aura pas de suite immédiate dans notre région, en tout cas pour les villes construites au bord des lacs; fondé sur l'étude du terrain, de ses

territoire et confin de Saint-Prex », de 1674 (?), f^{os} 59-60; le même, sans titre, f^{os} 99-100, 101-102; « Plans de la Ville et Territoire de Saint-Prex », par les commissaires Charbonnier et Tissot, en 1741 et après, f^{os} 1 et 2; « Plans du territoire de Saint-Prex », par le commissaire J.-J.-A. Mayor, en 1827, f^o 1.

possibilités propres, très logique, esthétique de surcroît, comme on peut le constater encore actuellement, il satisfait pleinement l'esprit.

Il faudrait pouvoir comparer, à la suite de P. Quillet⁹¹, mais d'une manière beaucoup plus approfondie, ce plan à ceux d'autres villes fortifiées côtières, de la même époque, pour circonscrire les influences exactes qui ont pu s'y exercer, s'il y en a. Mais l'hypothèse d'en attribuer la conception au *magister operis* de Lausanne ne peut être éliminée sans de fortes preuves contraires.⁹²

Conclusions

Ce que nous avons dit de l'architecte Jean Cotereel n'infirme pas la thèse de Jean Bony, mais montre au contraire que l'influence nordique, et plus spécialement l'influence anglo-normande, stylistiquement visible dès la fin du XII^e siècle, a dû se poursuivre malgré les changements de maîtres d'œuvre.

Cette influence anglaise – celle de Cantorbéry spécialement – qui apparaît, selon Bony, à travers l'élévation et les proportions du chœur de Lausanne, les piliers à double colonne et double colonnette, les chapiteaux à abaque en croix, la coursière à fenestrage, etc.⁹³, nous serions tenté de la voir aussi à Lausanne dans d'autres parties de l'édifice : dans le plan de la cathédrale et dans la grande entrée primitive.

Le plan du transept offre en effet, avec sa chapelle largement ouverte au rez-de-chaussée des tours, l'amorce d'un bas-côté oriental, typique du gothique anglais, où l'influence cistercienne reste forte (Durham, Salisbury, Lincoln, Beverleyminster, Rochester, etc., en Angleterre ; Lisieux et Sées seulement en Normandie).

Quant à la grande entrée occidentale, elle se rapproche du gothique anglais, sinon par son principe même – dont la France ne donne pas d'équivalent, mais dont l'Angleterre offre des versions voisines à Peterborough (début du XIII^e siècle), à Lincoln (milieu du XIII^e siècle)⁹⁴ – en tout cas par la forme de son arcade, dont les pieds-droits sont constitués par deux étages de colonnettes en délit entourant une

⁹¹ P. QUILLET, *Le plan de Saint-Prix*, dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1945, pp. 324-327, fig.

⁹² Maxime REYMOND, dans son introduction à l'*Album du 7^e centenaire de Saint-Prix, 1234-1934*, laisse déjà à l'architecte Jean un rôle dans la construction de Saint-Prix, mais ce rôle est trop rapidement dessiné : l'auteur n'indique pas que le maître Jean a été le châtelain de Saint-Prix. Ce qu'il dit ailleurs (*Dict. hist. du canton de Vaud*, II, Lausanne, 1921, p. 613) est de plus entaché d'erreur : il croit que le maître Jean est originaire de Saint-Prix car il le confond avec un *Johannis de Sancto Prothasio*, qui est en fait *sacerdos* (*Cart. Roth*, p. 273, n° 308 ; p. 275, n° 310 ; p. 284, n° 320 ; p. 415, n° 480).

⁹³ BONY, pp. 47-48.

⁹⁴ On retrouve ces entrées monumentales dans des châteaux comme Caernarvon Castle, construit peut-être par un maître savoyard – le « master James of Saint-Georges » – vers 1283-1292, et terminé entre 1296 et 1323 (A. J. TAYLOR, *Caernarvon Castle and Town Walls*, Londres, éd. 1958). Elles semblent dériver de l'ordre colossal, fort apprécié en Angleterre à l'époque romane (Cf. Pierre HÉLIOT, *L'ordre colossal et les arcades murales dans les églises romanes*, dans *Bull. mon.*, 1957, pp. 241-261) où l'élévation se développe parfois sur deux plans, la partie inférieure en retrait par rapport à la partie supérieure, ce qui est le principe même des hautes entrées : à Lausanne, les plans sont séparés par une véritable chapelle.

colonne centrale, le premier entièrement détaché du mur, le second supportant l'arcade brisée: cette entrée rappelle de façon frappante l'allure générale des piles cantonnant la croisée du transept de Cantorbéry (vers 1177), qui présente le même rythme et le même type de décoration⁹⁵.

Notons d'autre part que les tailloirs circulaires des chapiteaux supérieurs des piles faibles, entre la deuxième et la troisième travée orientales de la nef, ne peuvent guère être qu'une importation anglo-normande, presque sans lendemain dans le Pays de Vaud, si l'on excepte les chapiteaux de la chapelle du château de Champvent, de la fin du XIII^e siècle.⁹⁶

* * *

Quelles que soient les connaissances nouvelles que l'avenir nous apportera, nous l'espérons, les rares mentions retrouvées du chantier de Notre-Dame de Lausanne reflètent donc déjà bien le cosmopolitisme de l'atelier, ou des ateliers qui se chargèrent de cette construction, et cette constatation restera certainement fondée. Même si le témoignage des pierres manquait, nous connaîtrions les attaches très vraisemblablement nordiques du dernier maître d'œuvre, Jean Cotereel, et du maître verrier Pierre d'Arras⁹⁷, nous saurions aussi l'apport d'artisans d'Italie du

⁹⁵ Nous espérons montrer un jour que d'autres influences ont pu s'exercer sur ce porche monumental, mais nous ne pouvons laisser ignorer que l'élévation de ce portail est aussi la conséquence d'une situation de fait, méconnue jusqu'à présent: le portail devait être exhaussé pour ne pas être caché à la vue par le mur d'enceinte de la Cité et surtout par la porte des escaliers du Marché qui se dressait à quelques mètres de là. Le portail extérieur se compose de deux parties superposées, que le portail du XVI^e siècle, fermé, n'a fait que reprendre et adapter: dans un cas comme dans l'autre, la partie supérieure, qui seule devait se voir au loin, forme déjà une baie complète.

⁹⁶ L'existence d'un détail aussi caractéristique au château de Champvent confirme, à notre avis, encore une fois, l'activité dans le Pays de Vaud, à la fin du XIII^e siècle, d'une seconde vague d'architectes formés en Angleterre. D'après certaines dispositions identiques, certains détails défensifs, MM. Taylor et Dessemontet sont d'accord pour voir à Champvent une imitation du château royal de Conway. Sur ces rapports tardifs entre la Savoie et l'Angleterre, voir Louis BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, p. 21, qui donne la bibliographie, essentiellement consacrée aux études d'A. J. TAYLOR (*ibid.*, p. 28, note 10).

⁹⁷ Nous saurions aussi que Lausanne se situait, malgré sa position apparemment excentrique, sur le chemin des artistes du nord: l'architecte picard, *Villard de Honnecourt* – à qui Jean Morlet aurait aimé pouvoir attribuer une part dans la construction de la cathédrale vaudoise (MORLET, pp. 151-152) est bien passé à Lausanne, en 1235 ou avant, en allant en Hongrie. Dans cet ordre d'idée, il n'est pas inutile de rappeler ici qu'à la même époque cette influence artistique nordique a pu se faire sentir ailleurs dans la région lémanique: vers 1205, par exemple, l'abbé du couvent cistercien de Saint-Jean d'Aulps dans le Chablais, Guillaume de Rovorée, chargeait un artiste nommé *Hugues de Cambrai* d'installer un bassin de bronze à douze robinets dans le préau du cloître (E. RENARD, *L'abbaye d'Aulps en Chablais*, Genève, 1940, p. 58, note 3). Notons en passant que le gothique primitif du nord de la France, vers lequel nous rejettent, de façon précise, les noms d'Arras et de Cambrai, a aussi reçu lui-même l'influence anglaise, comme l'ont montré les études récentes de Pierre HÉLIOT (*Les œuvres capitales du gothique français primitif et l'influence de l'architecture anglaise*, dans *Wallraf-Richardtz-Jahrbuch*, 1958, pp. 85-114; *Quelques monuments disparus de la Flandre wallonne*, dans la *Revue belge d'art et d'archéologie*, 1959, spécialement pp. 152-153). D'après cet auteur, l'église d'Anchin, par exemple, a pu transmettre le

Nord, comme le fondateur Jean de Gênes⁹⁸, et nous ne pourrions plus – comme on l'a fait trop souvent en se bornant à une comparaison superficielle et en ne tenant pas compte de la chronologie documentaire – regarder cette cathédrale comme un épigone un peu marginal de l'école bourguignonne dont l'archaïsme aurait été le trait dominant.⁹⁹

ANNEXE

En attendant une étude analytique systématique des maçonneries, des sculptures, etc., qui reste, en grande partie, encore à faire, et sous réserve de découverte de documents encore inconnus, nous donnons, pour terminer, un tableau résumant, sur la base des étapes dégagées par A. Bovy, la chronologie qui peut être adoptée, au moins provisoirement :

type du bloc de façade anglais à Notre-Dame de Dijon. A-t-il pu en être partiellement de même, bien auparavant, à Lausanne, où se lisent les influences du Laonnais et du Soissonnais en même temps que de Cantorbéry ? Ces faits, en tout cas, ne font qu'appuyer l'hypothèse préalable de Jean Bony que nous nous permettons de rappeler ici : « ... in all three buildings [Lausanne, Genève, Lyon] a change occurred shortly before 1200, and a purely Gothic, north Ile-de-France style was adopted; and it really looks as if three masters formed in the same school, three representatives of the immediately pre-Chartres stage of Gothic had emigrated just before 1200 from the area between Soissons and Cambrai to these towns on the upper Rhône... » (BONY, p. 44).

⁹⁸ *Cart.* Roth, p. 684, n° 844.

⁹⁹ Il aurait aussi fallu parler des conditions historiques qui ont permis l'introduction de modes anglaises, entre autres, à Lausanne. Le traité entre Henri II Plantagenêt et Humbert III de Savoie, en 1173, en est certainement le fondement. M. Jean-Pierre Chapuisat, qui prépare une thèse sur les relations entre la Savoie et l'Angleterre, les développera d'une manière beaucoup plus approfondie que nous ne pourrions le faire; nous nous contenterons donc de renvoyer à cet ouvrage impatiemment attendu (pour l'instant, cf. Jean-Pierre CHAPUISAT, *A propos des relations entre la Savoie et l'Angleterre au XIII^e siècle*, communication, *Bulletin philologique et historique*, 1960, I, pp. 429-434).

RÉSUMÉ ET HYPOTHÈSES CHRONOLOGIQUES

Etapes (selon Bovy)	Travaux probables	Eléments de datation	Maîtres et artistes			
			Maîtres de la fabrique	Architectes	Artistes	
Première étape: roman tardif	Base du déambula- toire et de la chapelle absidale	Transfert des reliques	v. 1173	1170 1175 1180 1185		
		Eléments stylistiques caractéristiques		v. 1190	1190 1195 1200 1205	v. 1190
Deuxième étape: gothique	Voûtes du déambula- toire, chœur, parties basses du transept	Renvoi des maçons de l'évêque			Magister <i>Henricus Albus</i>	« Magister operis » père de « <i>Johannes clericus</i> »
					v. 1204-1210	
Troisième et quatrième étapes: gothique	Transept et travée sexpartite de la nef, portail méridional (?) Implantation des tours occidentales	Mention du grand autel	1212	1210	1210	
		Travaux aux abords des tours	1215/1216	1215	1217	
	« Grande travée » et partie occidentale de la nef; portail occidental en partie	Incendie	1219	1220		
		Mention de la nef	av. 1220			
		Mention de deux des entrées du portail occidental	1226	1225	1226 1227	<i>Giroldus</i>
				1230	1234	<i>Johannes dictus</i>
	Fenêtre occidentale, sculpture du portail occidental	Transfert des reliques	1232			
		Incendie, tours occidentales bien avancées	1235	1235	v. 1235 1236	<i>Cotereel,</i> magister operis
		Consécration	1275	1270 (...) 1280		<i>Jean de Gênes,</i> fondeur

